

RECRUTE

Deux Chargés de mission planification (h/f)

Cadre d'emplois des attachés territoriaux
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire dynamique mêlant ville, ruralité et littoral avec ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles. De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2024 de 103 millions d'euros.

L'agglomération a pris la compétence urbanisme en 2017 et a récemment approuvé un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). A titre d'information, le territoire est doté de trois Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et a engagé une réflexion pour élaborer un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Le service assure également le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) porté par le Syndicat Mixte du Pays de Guingamp couvrant deux EPCI et l'île de Bréhat, dans le cadre d'une prestation de service.

Le service urbanisme-droit des sols est composé de 11 agents : 2 chargés de projet planification et 8 agents en charge de l'instruction du droit des sols. Au sein de l'équipe planification, le chargé de mission (h/f) assurera différentes missions liées au champ de la planification urbaine, afin d'assurer le suivi, l'évolution et l'évaluation des documents d'urbanisme.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la cheffe de service urbanisme et droit des sols, vous exercez les missions suivantes :

- Participation au suivi, l'animation et l'élaboration en régie des documents d'urbanisme :
 - Participer à l'organisation des projets (étapes, calendrier, modalités de réalisation, gouvernance, animation...) et être force de proposition sur les actions à mener ;
 - Conduire les procédures d'évolution, élaboration des documents d'urbanisme ;
 - Piloter les études thématiques alimentant les évolutions des documents en régie ou avec des partenaire et bureaux d'études extérieurs ;
 - Préparer et animer des réunions de travail
 - Produire des supports et formaliser des documents composant les dossiers
 - Contribuer à la production des supports de communication
 - Accompagner le pilotage des procédures administratives et financières liées : actes, marchés, suivi budgétaire, sécurisation juridique des procédures
 - Mobiliser et piloter les expertises techniques nécessaires et les contributions internes des services de l'agglomération ;
 - Animer la collaboration avec les communes dans le cadre la mise en application des documents, leur évolution ou élaboration : accompagner et conseiller ;
 - Réaliser l'évaluation des documents d'urbanisme.
- Mise en œuvre :
 - Appuyer le service d'instruction du droit des sols sur certains projets (lien instruction / OAP / Règlement) ;
 - Accompagner les communes dans la mise en œuvre opérationnelle de leur projet urbain : sensibilisation à la qualité des opérations d'aménagement, suivi des études urbaines, conseil dans le choix des outils opérationnels, financiers et la politique foncière (élabore et suit les conventions de PUP) ;
 - Participer aux projets portés par la démarche Petites Villes de Demain et l'Opération de Revitalisation des Territoires.

- Participer le cas échéant à l'élaboration et au suivi de dossiers transversaux et documents supra-communaux (PLH, PCAET, PLUi, SCoT, inter-SCoT, demandes d'exploitation commerciale, autorisations d'urbanisme ...).
- Assurer une veille juridique et technique en urbanisme de planification et opérationnel.
- Gestion du contentieux en urbanisme dans la gestion des contentieux administratifs.

PROFIL DU CANDIDAT

- Savoirs
 - Maîtrise des procédures d'urbanisme réglementaire et connaissances en droit de l'urbanisme
 - Connaissances en urbanisme opérationnel apprécié
 - Fonctionnement des collectivités territoriales
- Savoir faire
 - Pilotage de projets
 - Aisance rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
 - Compétence en SIG obligatoire (Qgis) et maîtrise des outils informatiques
 - Capacité à développer des partenariats et facilité de contact avec les partenaires extérieurs
- Savoir être
 - Capacité à évoluer dans un environnement complexe et à analyser des situations, proposer des solutions adaptées
 - Aisance orale et capacité à animer des comités de pilotage et réunions de travail multi-partenariales

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle
- Poste à pouvoir dès que possible
- Master II en urbanisme / aménagement du territoire vous avez une expérience en urbanisme réglementaire, dans une fonction similaire,
- Régime indemnitaire et avantages CNAS,
- Participation employeur mutuelle et prévoyance,
- Télétravail possible,
- Permis B obligatoire compte tenu des nombreux déplacements sur le territoire,
- Poste à temps complet 35h00 – Réunions en soirée,
- Poste basé à Plourivo et Guingamp

Adresser lettre de motivation et CV avant le 07 juin 2024 à :

Monsieur le Président
 Guingamp-Paimpol Agglomération
 11, rue de la Trinité
 22200 GUINGAMP

Contact : Fabienne GAULTIER – 02 96 12 12 04 recrutement@guingamp-paimpol.bzh